

Déclaration d'infructuosité

Conformément au règlement interne des marchés en vigueur, ATM Mobilis informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de consultation N° **32/ATM/DG/DVALP/DAAL/SDA/2025** portant sur « **la Fourniture des Goodies au profit d'ATM Mobilis** ». Paru sur le site safqatic en date du 14/07/2025, qu'à l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres, la consultation en question est déclarée infructueuse.

ZAAF MOHAMED
Directeur des Achats
Administratifs et Logistique

17 AOUT 2025